



VILLE DU
PRADET

Hervé STASSINOS

Maire du PRADET

Vice-président de Toulon Provence Méditerranée

COMMUNIQUE PRESSE		Mars 2019
OBJET :	Budget Participatif 2019	

Pour la deuxième année consécutive, la Ville du Pradet invite ses administrés à prendre part au développement de leur commune **grâce au Budget Participatif**. En soumettant leurs besoins et leurs idées, les Pradétans peuvent améliorer le cadre de vie de leur quartier et de leur commune. Une enveloppe de 150 000 est dédiée à cette initiative municipale.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le lancement de la **deuxième édition du Budget Participatif** aura lieu le 1^{er} mars. Jusqu'au 1^{er} juin 2019, tous les Pradétans qui le souhaitent auront la possibilité d'adresser leurs propositions sur la plateforme dédiée : www.budgetparticipatif.le-pradet.fr.

Les services municipaux vérifieront ensuite l'adéquation des projets à l'initiative municipale, puis étudieront leur faisabilité technique, juridique et financière. Enfin, les projets retenus seront soumis au vote des Pradétans, qui détermineront ceux qui leur apparaissent comme s'inscrivant le mieux dans la démarche citoyenne du budget participatif, dans la limite des 150 000 €.

Les idées retenues devront respecter un critère décisif : ne pas nécessiter de frais de fonctionnement supplémentaires supérieurs à ceux que sont l'entretien ou le maintien en état de marche.

- **Pour rappel, les idées retenues en 2018 ont été :**

- Le déploiement de panneaux photovoltaïques
- La rénovation et remise en état du « Mini tennis et mur » du TCP
- Le Parc Street Workout pour tous
- La rénovation de la fontaine de la Place Flamenq
- Le Jardin d'enfants du Parc Cravéro

Le Budget Participatif fait partie intégrante de la « Smart City », en tant que volet citoyen ou « Civil Tech ». Il permet d'associer les citoyens à la gestion municipale, et de s'appuyer sur la créativité de tous.